



## 293467 - Le fait pour le jeûneur d'aspirer l'odeur du café turc pour se revigorer au travail

---

### question

Quel est l'avis religieux sur le fait d'aspirer l'odeur du café turc au cours de la journée du Ramadan? Quand je le fais, cela me rend plus fort et plus vigoureux dans mon travail. Autrement, je me sens relaxe, somnolent et peu désireux de travailler.

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Le fait d'aspirer délibérément une substance tirée du café rompt le jeûne car l'odeur parvient au cerveau. Ce qui provoque la rupture du jeûne selon un grand nombre de jurisconsultes parce qu'il arrive très souvent qu'une partie de ce qui est aspiré atteint l'estomac et apporte de la force comme le fait l'absorption d'une nourriture, comme indiqué dans la question.

L'auteur de *Kashshaf al-Quinaa* (2/318): « ou introduit dans son nez de la crème ou une autre substance qui traverse sa gorge ou atteint son cerveau... » L'auteur du *Kaafi* dit: « ou l'introduit dans ses narines...cela invalide le jeûne...c'est pourquoi le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) intrerdit au jeûneur d'aspirer de l'eau avec exagération car le cerveau a une cavité pareille au ventre. Et ce qui y arrive rompt le jeûne comme c'est le cas pour le ventre. »

S'il s'agit de flairer l'odeur du café sans en aspirer une quelconque partie, cela n'entraîne pas la rupture du jeûne car l'odeur n'a pas de substance. On lit dans l'avis juridique consultatif de la Commission permanente (10/271): « le jeûneur qui se parfume à l'aide d'un parfum quelconque au cours d'une journée du Ramadan ne perd pas son jeûne. Cependant, il ne faut pas qu'il aspire l'essence ou de la poudre parfumée comme celle du musk. »

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes:



« comment juger l'usage par le jeûneur des odeurs de parfum au cours des journées du Ramadan? » Voici sa réponse: « il n'y a aucun inconvénient à utiliser les parfums dans les journées du Ramadan mais il faut éviter d'aspirer les essences qui dégagent une vapeur pouvant atteindre l'estomac. » Extrait des avis sur le Ramadan,p.499.

Allah le sait mieux.